



Budget principal 2021

Note de présentation brève et synthétique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20210325-2021_03_25-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

Cette section regroupe toutes les dépenses courantes pour les besoins de nos missions de service public.

Le SDE76 s'attèle à une gestion rigoureuse et efficiente dans une logique de bonne utilisation des deniers publics.

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	136 500,00 €	320 825,00 €
73	Impôts et atxes	17 900 000,00 €	16 900 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	4 685 845,59 €	4 206 419,67 €
75	Autres produits de gestion courante	3 690 000,00 €	4 140 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		26 412 345,59 €	25 567 244,67 €
76	Produits financiers	108 845,64 €	60 624,03 €
77	Produits exceptionnels	55 796,83 €	60 800,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		26 576 988,06 €	25 688 668,70 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00 €	308 060,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00 €	308 060,00 €
TOTAL		26 577 988,06 €	25 996 728,70 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2020	25 870 843,06 €
--	------------------------

La spécificité de notre collectivité est d'imputer la majeure partie de nos recettes au sein de la section de fonctionnement. Cette écriture comptable nous impose une gestion pragmatique afin de pouvoir consacrer nos recettes au virement de section à section et, ce, au bénéfice de nos travaux d'investissement.

Nos principales recettes de fonctionnement se composent de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, de la Taxe Départementale et de redevances : R1, R2 et Redevance gaz, issues des contrats de concessions en électricité et en gaz.

Recettes de fonctionnement	Montant
TCCFE	9 000 000,00 €
Taxe Départementale	7 900 000,00 €
R1	500 000 €
R2	2 800 000,00 €
Redevance Gaz	90 000,00 €

Il convient de fournir certaines explications afin de mettre en lumière les propositions pour 2021.

Ainsi, le chapitre 70 fait apparaître une hausse de 176 750 € qui est liée aux recettes prévues dans le cadre des financements ACTEE I et II.

Le chapitre 73 prévoit une diminution de 1 000 000 €. Cette estimation provient de l'incertitude quant au montant du 4^{ème} trimestre de la TCCFE. En effet, l'impact des mesures sanitaires et des confinements pourrait avoir des conséquences sur les derniers ajustements des fournisseurs d'électricité, ce qui impose une inscription budgétaire pragmatique et réfléchie.

Quant au chapitre 75, l'augmentation est directement la conséquence de la renégociation du contrat de concession en 2019 et de ses répercussions positives sur les redevances de fonctionnement et d'investissement. Soit une augmentation prévue de 450 000 € au total.

Enfin, la diminution de nos produits financiers est le corollaire de la baisse de nos dépenses.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
011	Charges à caractère général	3 684 707,91 €	6 570 588,12 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 465 433,00 €	2 471 363,83 €
014	Atténuations de produits	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	154 801,00 €	143 000,00 €
Total des dépenses de gestion courante		6 304 941,91 €	9 184 951,95 €
66	Charges financières	59 689,12 €	40 095,17 €
67	Charges exceptionnelles	19 000,00 €	634 442,10 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 000,00 €	25 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 408 631,03 €	9 884 489,22 €
023	Virement à la section d'investissement	36 578 647,65 €	29 633 999,25 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 385 312,28 €	12 349 083,29 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		46 963 959,93 €	41 983 082,54 €
TOTAL		53 372 590,96 €	51 867 571,76 €

Pour information, D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2020	- €
---	-----

Les dépenses de personnel sont estimées à 2 471 363.83 €.

Cette année sera marquée par la poursuite du développement du service de transition énergétique. Ainsi, il est prévu la création de deux postes d'économistes de flux (ou conseillers

en énergie partagés) afin de poursuivre nos actions en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique sur les territoires de nos adhérents. La vision de ces emplois est stratégique, puisqu'ils ont vocation à permettre une mutualisation entre les services du SDE76 et le Département. C'est ainsi une logique de transversalité qui appuie ce choix.

En parallèle, un poste pour la gestion de la mobilité bas carbone est créé afin de poursuivre notamment le déploiement du service de bornes de recharge pour véhicules électriques sur notre territoire.

Pour poursuivre nos actions en faveur de l'installation de panneaux photovoltaïques, et plus largement pour les énergies renouvelables, une création de poste est autorisée.

L'ensemble de ces postes s'inscrit dans des contrats de projet.

Parallèlement, il est budgétisé le recrutement d'un agent catégorie C pour le service juridique. Cette création de poste est rendue nécessaire par l'accroissement permanent de l'activité de la commande publique. De plus, un agent de catégorie B ou A est envisagé pour sécuriser juridiquement nos missions et développer l'ensemble des actions de la collectivité. Un juriste expérimenté permettra d'accroître la rigueur juridique qui s'impose aux collectivités territoriales.

De plus, la section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses qui sont réalisées par le SDE76 en partenariat avec ORANGE, lorsque celui-ci assure la fourniture et la pose de ses fourreaux télécom en vue de mettre en souterrain ces réseaux. Cette dépense est prédominante dans notre section de fonctionnement. En adéquation avec les arrêtés de subventions réalisés au service technique, cette dépense est en hausse pour 2021, notamment pour les travaux de génie civil liés à du renforcement.

De plus, il est prévu de nouvelles dépenses orientées vers la transition énergétique, afin de continuer à soutenir cette compétence. C'est la section de fonctionnement qui regroupe les dépenses prévues pour la réalisation des audits du service efficacité énergétique. D'autres dépenses sont budgétisées afin de continuer à explorer les champs nouveaux qui entrent dans le champ de compétence de notre collectivité.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du SDE76 à financer lui-même ses projets d'investissement.

Pour le budget 2021, le virement à la section d'investissement s'élève à 29 633 999.25 €.

II/ Section d'investissement

Il convient de rappeler la modification comptable de la TVA. En effet, l'ensemble des dépenses et des recettes liées aux flux de TVA a été modifié par le nouveau contrat de concession signé en 2019. Ainsi, pour les dépenses et les recettes liées au réseau électrique, le montant de la TVA n'apparaît plus dans les prévisions budgétaires.

L'ensemble de nos recettes et dépenses liées aux travaux demandés par nos adhérents est retracé et estimé par des autorisations de programmes et crédits de paiement.

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	14 068 918,92 €	- €	16 414 747,66 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
Total des recettes d'équipement		14 168 918,92 €	- €	16 514 747,66 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	95 430,30 €	- €	64 471,32 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	14 141 132,11 €	- €	10 688 802,69 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	403 421,17 €	- €	280 473,68 €
024	Produits de cessions	- €	- €	- €
Total des recettes financières		14 639 983,58 €	- €	11 033 747,69 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	9 507 505,22 €	- €	16 172 368,39 €
Total des recettes réelles d'investissent		38 316 407,72 €	- €	43 720 863,74 €
021	Virement de la section de fonctionnement	36 578 647,65 €	- €	29 633 999,25 €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 385 312,28 €	- €	12 349 083,29 €
041	Opérations patrimoniales	24 785 483,38 €	- €	27 480 148,60 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		71 749 443,31 €	- €	69 463 231,14 €
TOTAL		110 065 851,03 €	- €	113 184 094,88 €

Pour information, R001 Solde d'exécution positif reporté de 2020	- €
---	-----

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 29 633 999.25 €.

Nos recettes d'investissement se composent majoritairement des subventions versées par le CAS FACÉ, des participations de nos adhérents, de l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068), et de nos opérations pour compte de tiers. L'ensemble de nos recettes d'investissement sont le corollaire des travaux que le SDE76 réalise au profit de ses adhérents.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat, le compte 1068 s'élève à 10 688 802.69 € pour 2021.

A l'instar de nos dépenses, nos recettes sont estimées sur la base de nos autorisations de programmes et crédits de paiement.

2/ Les dépenses

Les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
204	Subvention d'équipement versées	4 212 867,17 €	- €	1 546 840,00 €
21	Immobilisations corporelles	- €	2 427,66 €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	36 058 605,96 €	883 211,63 €	36 139 943,27 €
Total des opérations d'équipement		3 499 170,51 €	25 824,95 €	2 155 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		43 770 643,64 €	911 464,24 €	39 841 783,27 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	275 000,00 €	- €	788 616,58 €
16	Emprunts et dettes assimilées	636 494,53 €	- €	418 190,66 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	1 000,00 €
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 200 000,00 €	- €	275 000,00 €
Total des dépenses financières		3 111 494,53 €	- €	1 482 807,24 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	25 670 158,84 €	9 662,08 €	33 382 493,08 €
Total des dépenses réelles d'investissement		72 552 297,01 €	921 126,32 €	74 707 083,59 €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 000,00 €	- €	308 060,00 €
041	Opérations patrimoniales	24 785 483,38 €	- €	27 480 148,60 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		24 786 483,38 €	- €	27 788 208,60 €
TOTAL		97 338 780,39 €	921 126,32 €	102 495 292,19 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2020	9 767 676,37 €
---	-----------------------

Les dépenses d'investissement représentent l'ensemble des travaux que le SDE76 réalise au bénéfice du service public.

En effet, en sa qualité d'autorité concédante sur les réseaux électriques, le SDE76 réalise les travaux de renforcement, d'effacement et d'extension des réseaux électriques.

Ensuite, en qualité de maître d'ouvrage délégué en éclairage public, le SDE76 réalise des travaux pour les adhérents.

Toujours soucieux de réaliser au mieux nos missions, ces compétences font l'objet de conseils de la part de nos services. Ainsi, notre expertise technique est mise au service de nos adhérents pour répondre aux besoins de notre territoire.

L'ensemble de ces travaux est effectué à la demande de nos adhérents. Le SDE76 s'attèle à toujours porter une attention particulière à ces demandes, afin de remplir au mieux ses missions de service public.

Conformément au développement du service de la transition énergétique, le SDE76 prévoit d'allouer 6 000 000 € sur plusieurs exercices comptables. L'enveloppe budgétaire pour 2021 est proposée à hauteur de 2 000 000 €, afin de permettre au syndicat de s'investir dans ce nouveau champ d'intervention.